

Shangugu, le 30 janvier 1962.-

SHANGUGU



9015

Objet: Transmission
des formulaires et annexes
pour déclarations créance.

Adju

9.9.8 Adju Personel

A Monsieur l'Ordonnateur Trésorier

de et à

K I G A L I

Sous-Couvert de Monsieur le Préfet

de SHANGUGU

[Signature]

Monsieur l'Ordonnateur Trésorier,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe

À la présente, les journaux de route et déclarations de créance pour liquidation des indemnités de délogement - exercice 61, second semestre.

Je vous rappelle également que mon paiement se fait par accreditif- C/O Comptable Territorial de Shangugu.

Agronome Adjoint,
BIZIMANA Félicien.

[Signature]

J.J./Agri-Moniteurs

4/1685/Cpt6
du 20 déc.1961Moniteurs Agricoles
de la Préfecture.
Renseignements
complémentairesA Monsieur le Directeur du Service de
l'Agriculture

à KIGALI.

3/couvert de Monsieur le Préfet de
SHANGUGU.

Monsieur le Directeur,

Suite à votre lettre du 20/décembre/61
dont référence en marge, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les
les renseignements ci-dessous.

1/La Commune de SHANGI dispose de 10
moniteurs diplômés.

2/Il est prévus 4 moniteurs seulement
pour cette commune.

3/La Commune SHANGI a engagé 4 moniteurs
comme prévu.

4/Il restait comme excédent 6 moniteurs
dont I vient d'être engagé par la Commune de Buhoro.

Le Moniteur engagé : URIMUBENSHI Private.
Lors du passage de Monsieur le Ministre
de l'Agriculture un de ces moniteurs a soulevé cette question et
les Bourgmestres ont été mis au courant pour ceux-ci essaient d'
engager les moniteurs en excédent des communes voisines.

Les Bourgmestres rencontrent des résis-
tances de la part des conseillers communaux qui ne veulent pas
engager les moniteurs qui ne sont de leur propre commune.

Nous essayons de les convaincre qu'ils
peuvent engager les moniteurs des communes voisines mais le résul-
tats s'obtient doucement avec beaucoup de difficultés.

L'Agronome Adjoint à la Préfecture,

RWANZIROUSHIRA Aloya

CONGO BELGE - BELGISCH-CONGO
Gouvernement Général - Gouvernement Generaal
Direction Générale - Algemene Directie
Direction - Directie

N°
Nr.

Province - Provincie : Rwanda
District - District : Rwanda
Territoire - Gewest : Shangugu

Etat des sommes à liquider par } le Comptable de la Colonie à (1)
Staat der sommen uit te keren door } de Boekhouder van de Kolonie te
l'Ordonnateur-Trésorier de KIGALI (1)
de Ordonnateur Betaalmeester van

à Monsieur BIZIMANA Félicien N° matricule
aan de heer Agronome Adjoint Stamnummer
Grade Banque et n° de compte
Graad Bank en nr. der rekening

à titre d'indemnité de délogement
voor vergoeding

pour de période van
pour la période du 10 juil et 1961
suivant détail ci-dessous. 10 juil et 1961
zoals hieronder gedetailleerd. 10 juil et 1961
au 31 décembre 1961.
tot

Mois de juillet 1961: 10 jours à 30F.-300 F.
Mois d'août 1961 : 2 jours à 30F.- 60 F.
Mois de septembre 1961: 21 jours à " -630 F.
Mois d'octobre 1961 : 16 jours à 30F.-480F.
Mois de novembre 1961: 30 jours à 30F.-900 F.
Mois de décembre 1961: 23 jours à 30F.-690 F.

Total 3060 F. à 12,904F. = 395 F.

Annexes : journaux de route 18

Bijlagen :

Total - Totaal : 3 060 F.

Index - Index : 395 F.

Autorisé le paiement à charge
De betaling toegelaten ten laste
du
van

L'Ordonnateur-Trésorier, (1)
De Ordonnateur Betaalmeester,

Total général à liquider : 3 455 F.
Uit te keren bedrag

Shangugu le 30 janvier 1962.
de

Le Gestionnaire des crédits, (1)
De Beheerder der kredieten,

(1) Supprimer la mention inutile.
Het onnodige schrappen.